

# LA LETTRE DES CDI

Numéro 49 : « Les réseaux des documentalistes de Paris » - mars 1999

## Sommaire

### EDITORIAL

Annie Blanchet

### "SE RACCORDER A LA REALITE"

Martine ERNOULT Conseiller en NTIC pour la discipline documentation  
pour l' académie de Paris

### "MESSAGERIE ELECTRONIQUE ET DOCUMENTALISTES"

Alain Zardo  
coordonnateur des actions CDI

### "Internet : des métiers nouveaux pour l'éducation"

Christiane Chatelin - CDI 2000, Lycée Henri IV

### Chargé de veille en " ressources et technologies multimédia "

### A LIVRE OUVERT

#### La BnF en rôdage

Vers une bibliothèque virtuelle

### EDITORIAL

Annie Blanchet

Le réseau d'échanges professionnels - de pratiques, de réflexions et de concertation, in situ dans les journées internes des documentalistes, thématique dans *La Lettre des CDI*, se développe à grande vitesse, multiforme et riche d'informations utiles, sur le serveur de l'Académie de Paris. Une mutualisation des expériences en temps réel est désormais possible, grâce à la messagerie électronique et les nouveaux services du web qui vont modifier notre mode de communication et d'information.

Mais l'évolution qui s'affirme dans quelques établissements pilotes n'est-elle pas encore lente dans beaucoup de CDI ? Comment faire avancer ces réseaux, en promouvoir l'interactivité

démocratique, susciter chez tous les collègues le désir d'évaluer leurs pratiques par une publication de leurs résultats et l'envoi de leurs productions.

Ce réseau peut servir de courroie de transmission, favoriser une intégration pédagogique et une véritable information. Tels sont les enjeux d'une profession qui cherche à multiplier ses compétences dans le domaine de l'accès à l'information.

\*\*\*\*\*

## **"SE RACCORDER A LA REALITE"**

Martine ERNOULT Conseiller en NTIC pour la discipline documentation  
pour l'académie de Paris

Ne sommes nous pas en train d'introduire plus de technologie que le système éducatif ne peut en absorber dans son mode de fonctionnement actuel ?

Toute une gamme de moyens et de dispositifs techniques susceptibles d'enrichir et de soutenir l'enseignement a pénétré vaille que vaille les établissements scolaires. Il serait temps d'évaluer les conditions d'intégration des technologies dans l'éducation.

Il est stupéfiant de constater l'inégalité de l'accès aux auxiliaires pédagogiques électroniques et le renforcement des inégalités face à l'accès aux différentes sources d'informations.

L'informatique pour tous et pas pour certains devrait sensibiliser les enseignants et encourager les mutations.

### **Vers de nouvelles pratiques**

Les enseignants doivent dépasser le simple savoir utiliser les instruments et les documents ; ils doivent être mobilisés dans leurs domaines et compétences comme concepteur d'actions éducatives (mettre en oeuvre des situations éducatives dans lesquelles les outils multimédia interviennent de multiples façons). Cette technicité éducative ne trouve hélas que peu d'appui dans les contextes institutionnels et encore moins en méthodologie éducative.

### **Le chaînon manquant**

Avoir les outils mais aussi accéder aux compétences académiques afin de rendre le matériel opérationnel.

L'équipement des établissements, le développement des usages pédagogiques des techniques d'information ne prennent véritablement de sens que dans le cadre d'une politique académique de développement de TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

Qui définit les besoins ? Qui tranche ? Qui consulte ou ordonne le didactique dans sa relation à la technicité ? Qui configure et installe les logiciels ? Qui gère les équipements ? Qui assure la maintenance des matériels, des logiciels ?

Il est urgent que l'amateurisme qui domine encore la gestion des parcs informatiques académiques cesse. Les TICE requièrent des démarches d'ingénierie éducatives professionnalisées.

Faut-il rappeler que " les technologies les plus modernes n'ont pas la capacité de modifier par elles-mêmes les dispositifs d'enseignement ou de formation dans lesquels on veut les introduire ".

\*\*\*\*\*

## "MESSAGERIE ELECTRONIQUE ET DOCUMENTALISTES"

Alain Zardo  
coordonnateur des actions CDI

Par le réseau internet, les différents usages de la messagerie électronique et les nouveaux services du web vont modifier notre façon de s'informer et de communiquer.

Pour que toutes les potentialités puissent s'exercer pleinement, chaque documentaliste doit posséder sa propre adresse de messagerie, indépendante de la messagerie du CDI ou de l'établissement.

En effet, il est nécessaire de dissocier les usages de la messagerie :

**l'usage collectif** (adresse d'établissement ou du CDI)

(projets et correspondances des classes, correspondances des élèves, partenariats éducatifs,...)

- **l'usage professionnel et personnel** du documentaliste ou de l'enseignant (adresse personnelle)

**Quels usages professionnels de messagerie propre au documentaliste ?**

### **1°) Envoyer et recevoir du courrier nominatif**

Service de base de la messagerie. Permet la correspondance électronique en utilisant un logiciel de courrier ou le navigateur du web.

### **2°) Adresser et recevoir des messages d'un groupe de personnes**

#### **a) listes de diffusion ou listes d'échanges**

De nombreuses listes francophones permettent de s'informer et d'échanger dans un secteur bien précis en fonction du thème et du domaine professionnel de la liste. Une fois inscrit dans une liste on peut écrire et recevoir directement dans sa boîte les messages envoyés par les abonnés.

Pour les documentalistes de CDI, il existe une liste nationale : "CDI -DOC",  
<http://www.cru.fr/listes/cdidoc-fr@cru.fr>, cette liste est "modérée" c'est à dire que les

messages sont filtrés par une personne avant d'être diffusés à tous les abonnés. Marie-Hélène Pillon documentaliste dans l'académie de Rennes en est le modérateur.

Il existe bien d'autres listes à découvrir à l'adresse suivante : <http://www.cru.fr/listes>

Ce type de liste existe aussi au niveau régional ou local. A Paris une liste de diffusion pour les documentalistes va être mise en place à l'ouverture du nouveau serveur académique (2ème trimestre 98/99). Lorsqu'un collègue souhaitera diffuser un message, il indiquera à l'adresse du destinataire une forme similaire à celle-ci : <mailto:liste-doc@ac-paris.fr> . Tous les collègues parisiens inscrits à la liste recevront directement les messages dans leur boîte électronique.

## **b) Les forums**

Une autre forme d'échange collectif permet de communiquer par Internet ce sont les "forums" ou les "news". Dans un forum les messages ne vous parviennent pas directement dans votre boîte, il faut se connecter au forum avec le navigateur pour pouvoir lire et écrire. Les messages ne sont pas filtrés, ils sont édités automatiquement et visibles immédiatement.

Pour faciliter les échanges entre les collègues des trois académies d'Ile-de-France, un forum régional va se généraliser à partir du serveur de l'académie de Versailles. Le forum des documentalistes créé en mars 1998 est dès à présent utilisable. <http://news.ac-versailles.fr/>

## **3°) Les journaux électroniques diffusés gratuitement**

Plusieurs services vous proposent de vous envoyer dans votre boîte aux lettres des journaux électroniques qui traitent d'un secteur précis. Par exemple :

- Le bulletin d'information "Ademirnet" (l'internet à l'école) mensuel de la fédération Ademir. Archives et inscription au : <http://www.ademirnet.com/bul.html>
- "La Lettre du Bibliothécaire Québécois" (LBQ). Pour recevoir en pièce jointe l'édition mensuelle, envoyer un message à Jean-François Barbe : [barbe@cedrom-sni.qc.ca](mailto:barbe@cedrom-sni.qc.ca)
- "EPI net" revue électronique éducative éditée par l'association "Enseignement Public et Informatique". Pour recevoir les 2 numéros par mois écrire à : [postmaster@epi.asso.fr](mailto:postmaster@epi.asso.fr)
- "lmb-actu" (Le Micro Bulletin), hebdomadaire d'information sur l'Internet, l'informatique et les nouvelles technologies associées, diffusé par CNRS. Archives et inscription au : <http://www.lmb.cnrs.fr/Webdo.html>

De nombreux journaux électroniques sont diffusés gratuitement et permettent d'être régulièrement informés. Voir par exemple la liste <http://www.netvia.com/Sites34.htm> (liste non exhaustive).

## **4°) L'information à la demande**

Un des exemples est l'abonnement thématique au BO (en ligne depuis le 11 juin 1998).  
L'abonnement sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/bo> permet de recevoir directement dans votre boîte, les liens vers les articles du BO susceptibles de vous intéresser.

D'autres services, comme celui de l'ENSSIB permettent d'être informé sur les mises à jour ou les nouveautés de certaines pages du site, en recevant directement un message dans votre boîte.  
[http://www.enssib.fr/Enssib/f\\_txtint.html](http://www.enssib.fr/Enssib/f_txtint.html)

**NB** : Le "push" est une forme différente de diffusion de l'information à la demande, elle est diffusée en continu et communiquée directement sur le web. Toutes informations sur le "push" à l'adresse suivante : <http://intranet.web-france.com/push.htm>

\*\*\*\*\*

### **"Internet : des métiers nouveaux pour l'éducation"**

Christiane Chatelin - CDI 2000, Lycée Henri IV

#### **Chargé de veille en " ressources et technologies multimédia "**

L'évolution rapide des TIC appelle la création de personnes ressources dans chaque discipline. Par exemple, il existe des "chargés de veille " qui évaluent les nouveaux outils sur CD-ROM ou en ligne, visitent les sites créés ou en cours d'évolution sur Internet, rendent compte des types d'expérimentation en cours et étudient les documents pédagogiques en ligne, revues, etc.

Cette exploration, organisée dans certaines disciplines au niveau académique ou local, doit être généralisée, et centralisée sur le plan national, voir international. En documentation, les besoins sont immenses !

La diffusion des travaux de surveillance peut se faire par listes de diffusion (dans chaque discipline, par niveau et par thèmes)

Modérateur de liste et serveur de News :

Pour informer, il faudra généraliser les *listes de diffusion* thématiques, par discipline et interdisciplinaires, et les gérer, c'est à dire les animer, les contrôler, les valider et redistribuer les méls. C'est le travail du modérateur de liste. La création de forums disciplinaires implique également la mise en place de personnes ressources qui seront serveurs de ces " News groups "

Web-master

Des sites internet se créent dans l'Education nationale :

- des sites généraux (nationaux ou internationaux, francophones ou européens ), spécialisés, centralisés, gérés par les structures existantes (du type CNDP, INRP, CNED , BNF, etc.) Les organismes concernés disposent souvent déjà de personnels mis à disposition de projets de création et de gestion de sites Internet . Les besoins iront forcément en croissant avec le développement des réseaux !

- des sites " locaux ", plus modestes, apparaissent, nombreux, de type " présentation d'un lycée" . Avec l'évolution des techniques, les sites ainsi créés seront de plus en plus interactifs (inscription des élèves à distance, consultation de cours, informations, absences, aide à distance, exposés, etc..). La qualité graphique devra suivre cette évolution. De plus, ces créations " régionales " de sites par les établissements représentent une source inépuisable de projets pour les élèves (publication de productions écrites, créations graphiques, présentation des activités des clubs et création de cyber-clubs, expositions en ligne, etc.). On comprend que toutes ces possibilités appellent la généralisation d'enseignants spécialisés, qui accompagneront les projets pédagogiques qu'Internet va susciter : webmaster, infographistes, etc.

#### Cyber-documentaliste

Au CDI, une personne ressource connaissant bien les TIC et spécialisée dans la recherche de documents numériques multimédia devient indispensable. Elle doit être en formation permanente pour suivre les évolutions des techniques de l'information en réseau : livres électroniques, bases de données diverses, moteurs de recherches nouveaux, agents intelligents, logiciels de transfert, compression, codage, infographie, bureautique, maintenance réseau, etc.

Elle se met à la disposition des enseignants et documentalistes dans le cadre des formations à la recherche et à la création multimédia.

Notes :

*Liste de diffusion* : échange de courrier électronique ciblé sur un thème précis à des abonnés (informations, questions, discussions, offres diverses, etc.)

*Annuaire des listes et inscription* : <http://www.cru.fr/>

*Forum ou News Group* : groupes de discussions thématiques administrés par des serveurs " Usenet" et fonctionnant par abonnement, généralement gratuit (voir <http://www.dejanews.com/>)

\*\*\*\*\*

## A LIVRE OUVERT

Le mammoth analysé

Une refonte totale de l'ouvrage, c'est la tâche à laquelle se sont attelés le recteur Jean-Louis Boursin et Françoise Leblond en réactualisant un ouvrage intitulé *L'administration de l'Education nationale* (première édition 1981). Ils présentent les différents rouages et composantes du système éducatif et indiquent leur mode de fonctionnement. Devrait intéresser un large public.

*L'administration de l'Education nationale*, par Jean-Louis Boursin et Françoise Leblond, collection « Que sais-je ? », PUF, 42 F.

Revue (analyse de Christine Peyre- Joannidès, LP Charles-De-Gaulle)

Comment se tenir au courant des débats d'idées qui traversent notre société et ont un impact sur nos pratiques professionnelles ? La revue *Sciences Humaines* aborde, dans un style clair et généralement accessible, quelques-uns de ces problèmes contemporains. Le sommaire comporte, en particulier, un dossier : en octobre dernier, il a traité du thème de « l'émergence de la pensée » et, dans de précédents numéros, de « qu'est-ce que la science ? » ou encore « du sens de l'école ». De même, un débat est ouvert, dans la rubrique « enjeux », pour déterminer, par exemple, si l'Europe peut être considérée comme « un continent à géométrie variable » ou bien tenter de définir ce qu'est « la citoyenneté ». S'ajoutent à ces rubriques des « échos de recherches » notamment en sciences de l'éducation. Cette revue peut intéresser les enseignants mais aussi les élèves de lycée, de classes prépas ou de BTS, en particulier des sections économiques. Ainsi, le numéro hors série de septembre 98, intitulé « l'économie repensée », ne nous laisse plus rien ignorer de termes tels que « mondialisation », « marchés financiers » ou encore « pensée unique »... ce qui est bien précieux par les temps qui courent.

*Revue Sciences Humaines : le magazine des sciences de l'homme* (11 n° mensuels + 4 hors-série)  
En kiosque, en librairie et sur commande au 03 86 72 07 00 - 38, rue Rantheaume BP 256 - 89004 Auxerre cedex.

\*\*\*\*\*

## **La BnF en rôdage**

Vers une bibliothèque virtuelle

A lire, page 6 et 7 le dossier de Sylvie Bouretz, intitulé Numérisation : *vers un changement de culture*. Il s'y profile une véritable révolution dans les pratiques de lecture, grâce à « l'un des programmes de numérisation les plus audacieux des pays occidentaux », un projet encyclopédique fondé sur notre patrimoine.

*Chroniques de la Bibliothèque nationale de France*, N° 4, octobre-novembre 1998

## **Une bibliothèque de recherche**

La Bibliothèque nationale de France a inauguré, en octobre 1998, l'espace réservé aux chercheurs, situé au rez-de-jardin. L'accès est réservé. Pour obtenir une accréditation, il convient de justifier d'un objet de recherche d'ordre universitaire, professionnel ou personnel, lié aux collections conservées dans ces départements et introuvables ailleurs et d'être âgé de plus de 18 ans. Les collections sont aujourd'hui, pour la plupart, répertoriées dans des catalogues informatisés BN-OPALE PLUS (collections imprimées et audiovisuelles) et BN-OPALINE (collections spécialisées) et consultables à distance par Internet (<http://www.bnf.fr/>)

## **Bicentenaire de la naissance de Balzac**

1999 est l'année du bicentenaire de la naissance de Balzac, 2000 marquera le cent-cinquantième de sa mort. De nombreuses manifestations vont les commémorer dans le monde entier. La maison de Balzac exposera du 20 mai au 5 septembre 1999 sur « *La Toise du savant et le vertige du fou - Figures de l'artiste chez Balzac* ».

Renseignements au 01 42 24 56 38.

### **Le mensonge balzacien**

Balzac a fondé l'art du roman, cet «auguste mensonge ». Dans son dernier ouvrage, Anne-Marise Baron déploie toutes significations de cette célèbre formule. A travers les thèmes clés de l'oeuvre, le *jeu*, l' *illusion*, la *mauvaise foi* et le *mensonge*, l'auteur montre que cet univers est une construction dont les fantasmes constituent le matériau essentiel, éclairant ainsi d'un jour nouveau la création balzacienne.

*Balzac ou l'auguste mensonge*, par Anne-Marie Baron, collection Le texte à l'oeuvre, Nathan, 1998, 139 F. (du même auteur, *Balzac cinéaste*, Méridiens Klincksieck, 1990, 110 F.).

### **Comité de rédaction**

Danièle Allanic, Chistiane Chatelin, Sylvie Decroix, Mireille Djaïder, Marie Mencière, Eliane Morracchini, Christine Peyre, Monique Réal-Douté.

Rédactrice en chef : Annie Blanchet